

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26056567***Tribunal de l'entreprise de Liège.
Division Verviers**08 AVR. 2026**

Le greffier

N° d'entreprise : **0407 647 745**

Nom

(en entier) : **GOMITEX**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Haut de Trême, 1 à 4801 Verviers****Objet de l'acte : Démissions/Nominations administrateurs - Révocation personne déléguée
à la gestion journalière**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 février 2026 :

"(...) Résolution 1 : Démissions de 4 Administrateurs

Avec effet rétroactif en date du 31 décembre 2025, l'assemblée reçoit et approuve la démission de Monsieur Frrok PRENKA, Administrateur, de nationalité suisse, né à Hasle LU le 18.12.1978 et domicilié Oberhofstrasse 3 à CH-6020 Emmenbrücke.

L'assemblée décharge Monsieur PRENKA de ses fonctions d'Administrateur à partir du 1^{er} janvier 2026.

Avec effet rétroactif en date du 31 décembre 2025, l'assemblée reçoit et approuve la démission de Monsieur Marcel KOHLER, Administrateur, de nationalité suisse, né à Sumiswald BE le 01.07.1980 et domicilié Forchstrasse 216 à CH-8704 Herrliberg.

L'assemblée décharge Monsieur KOHLER de ses fonctions d'Administrateur à partir du 1^{er} janvier 2026.

Avec effet rétroactif en date du 31 décembre 2025, l'assemblée reçoit et approuve la démission de Monsieur Serge ENTLEITNER, Administrateur, de nationalité autrichienne, né à Biel BE le 12.09.1964 et domicilié Pocksberg 2 à AT-6842 Koblach.

L'assemblée décharge Monsieur ENTLEITNER de ses fonctions d'Administrateur à partir du 1^{er} janvier 2026.

Avec effet rétroactif en date du 31 décembre 2025, l'assemblée reçoit et approuve la démission de Monsieur Peter MÜLLER, Administrateur, de nationalité suisse, né à Rohrbach BE le 17.03.1964 et domicilié Turmstrasse 63 à CH-8400 Winterthur.

L'assemblée décharge Monsieur MÜLLER de ses fonctions d'Administrateur à partir du 1^{er} janvier 2026.

Résolution 2 : Nominations de 2 Administrateurs

A partir du 1^{er} janvier 2026, l'assemblée approuve la nomination de Monsieur Rainer MEHLHORN, de nationalité allemande, né à Oberhaugstett le 05.05.1964 et domicilié Tulpenstrasse 7 à DE-75387 Neubulach/Oberhaugstett.

Monsieur MEHLHORN accepte son mandat avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2026 et il expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2030.

A partir du 1^{er} janvier 2026, l'assemblée approuve la nomination de Madame Hannah MEHLHORN, de nationalité allemande, née à Spartanburg le 18.08.1998 et domiciliée Schlifkopfsstrasse 7 à DE-75387 Neubulach.

Madame MEHLHORN accepte son mandat avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2026 et il expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2030.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Résolution 3 : Procuration

L'assemblée décide de donner tous pouvoirs à Jean-Philippe Weicker et Valentin Laval, collaborateurs au sein de BDO Advisory SRL, dont le siège est établi rue de Stassart, 35 à 1050 Ixelles, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0459.910.454 (RPM Bruxelles, tribunaux francophones), agissant séparément avec pouvoir de substitution, aux fins de signer tout document et d'accomplir toute formalité nécessaire en vue de la publication des décisions mentionnées ci-dessus dans les Annexes du Moniteur belge. (...)"

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 18 février 2026 :

"(...) Démission du président du conseil d'administration

PREND ACTE de la démission de Monsieur Serge ENTLEITNER en qualité de président du conseil d'administration.

Cette démission prend effet à compter du 31 décembre 2025.

Révocation d'une personne déléguée à la gestion journalière

DECIDE la révocation de Madame Dominique THONON en qualité de personne déléguée à la gestion journalière.

Cette révocation prend effet à compter du 31 décembre 2025.

DECLARE que Monsieur Vincent TALMAS est donc désormais la seule personne déléguée à la gestion journalière.

Procuration

DECIDE de donner tous pouvoirs à Jean-Philippe Weicker et Valentin Laval, collaborateurs au sein de BDO Advisory SRL, dont le siège est établi rue de Stassart, 35 à 1050 Ixelles, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0459.910.454 (RPM Bruxelles, tribunaux francophones), agissant séparément avec pouvoir de substitution, aux fins de signer tout document et d'accomplir toute formalité nécessaire en vue de la publication des décisions mentionnées ci-dessus dans les Annexes du Moniteur belge. (...)"

Pour extraits conformes.

Valentin Laval
Mandataire

Déposés en même temps :

- un exemplaire original du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 février 2026 ; et
- un exemplaire original du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 18 février 2026.